



Publié le : 01/03/2021

Information pour les médias 08/2021

Nouvelles règles pour les travailleurs frontaliers lors de l'entrée en Allemagne en provenance de la MOSELLE – Installation d'un centre de tests à la Brême d'Or

De nouvelles règles s'appliqueront à partir de mardi (02/03/2021) aux travailleurs frontaliers à cause du Règlement sur l'entrée en Allemagne du Bund.

« Des travailleurs frontaliers travaillant en Sarre et entrant en provenance du département Moselle, seront, à partir de demain, obligés de prouver qu'ils ne sont pas atteints d'une infection de COVID-19. Ceci vaut de manière générale également réciproquement pour l'entrée en France. La preuve peut être apportée par le biais d'un test antigénique rapide négatif de moins de 48 heures. Grâce à la mise à disposition gratuite de 100 000 tests rapides par le gouvernement du Land de Sarre, de premières capacités de test ont déjà été offertes, également pour les employeurs qui peuvent organiser cela eux-mêmes pour leurs employés » a déclaré le Ministre des Affaires européennes, Peter Strobel. Les tests antigéniques rapides peuvent désormais être faits dans des entreprises ou dans le centre de tests franco-allemand. Celui-ci sera ouvert à partir du 02/03/2021 de 6 h à 22 h et se trouve sur le terrain de l'agence pour l'aide technique (THW) directement au poste frontière appelé Brême d'Or (adresse : Metzger Straße 157, 66117 Sarrebruck). Ce centre de tests est un drive-in pour des voitures. L'Eurodistrict Saar-Moselle s'y engage conjointement avec le gouvernement du Land de Sarre.

Il est recommandé de fixer un rendez-vous afin de garantir un déroulement facile et rapide. Ceci ne peut se faire qu'en ligne sous www.saarland.de/pendler respectivement www.saarland.de/frontalier. Le cas échéant, un formulaire d'inscription peut être rempli sur cette page web, imprimé et remis au centre de test pour être traité sur place. Des travailleurs frontaliers résidant en France et cotisant à une caisse publique d'assurance maladie allemande reconnue par la sécurité sociale française disposent d'une « Carte vitale » et peuvent donc se faire tester gratuitement dans des pharmacies françaises.

Le Ministre des Affaires européennes Peter Strobel a aujourd'hui visité le centre de tests à la Brême d'Or et s'est informé sur place sur le dispositif. « Nous vivons en ce moment une situation difficile et devons donc essayer tout, faire tout notre possible, afin de maîtriser la situation conjointement avec nos partenaires français. Les personnes qui travaillent dans ce centre de tests réalisent un travail formidable. Le centre de tests est bien organisé et structuré, de sorte qu'il sera opérationnel à partir de demain. Cependant, il y aura des pénuries à cause de la demande élevée. Il pourrait également y avoir des problèmes de circulation autour du centre de tests. La concertation entre les autorités françaises et allemandes est exemplaire, mais on n'a jamais vécu une situation pareille ! Je vous demande donc de faire preuve de respect mutuel, de compréhension et de patience » a-t-il conclu.

Contact presse :

Relations presse et publiques

Miriam Gabriel et Yves Jacob

Téléphone : 0049 681/501-1602

Mail : presse@finanzen.saarland.de

Internet: www.finanzen.saarland.de

Facebook: www.facebook.com/MinisterPeterStrobel/